

Le Lien

*BULLETIN MUNICIPAL
DE PEZOU*

**Edition
2020**

www.pezou.fr





Pierre Solon
Maire



Gabrielle Faudet



Aurélien Lemoine



Michelle Daguet



Jérôme Brillard



Jacky Gauthier



Laurence Lusseau



Hervé Cottereau



Agnès Fradet



Virginie Khatir



Christophe Tissier



Sonia Brosse



Judicaël Bertin



Christelle Camus



Sébastien Petot

Sommaire

Informations Municipales

- P. 4 - 9 Informations municipales
- P. 9 Bibliothèque
- P. 10 Assainissement collectif
- P. 11 Les commissions - Associations
- P. 12 État civil
- P. 13 CCAS

Associations Pezoviennes

- P. 14 Comité des Fêtes ANOUE
- P. 15 DLP
- P. 16 Ensemble et Solidaires Pezou
- P. 17 RDV des Doudous
- P. 18 La paroisse - Le Souvenir Français

Sécurité

- P. 19 Les Pompiers
- P. 20 - 21 Les Gendarmes
- P. 21 La SPA

Intercommunalité

- P. 22- 23 Le SIAEP Loir Réveillon
- P. 24 - 25 Vie scolaire
- P. 26 Syndicat scolaire (SIVOS)
- P. 27 - 28 L'APE les 5 Villages
- P. 28 (Tennis)
- P. 29 le SCOT

Services

- P. 30 - 31 Artisans et commerçants de Pezou
- P. 32 Services de Pezou
- P. 33 - 35 Administrations et services locaux
- P. 36 Appel à bénévoles

ISSN 2493-3023

Le bulletin est réalisé et imprimé par nos soins sur du papier recyclé. Les articles sous signatures n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication : Le Maire, Pierre Solon
Comité de Rédaction : Pierre Solon, Gabrielle Faudet -Nellenbach, Hervé Cottereau, Laurence Lusseau et Virginie Khatir.

Crédit photos : Daniel Prévost, les auteurs d'articles
Mairie de Pezou (O. Delaunay, C. Debertonne)

Chers concitoyennes et concitoyens,



Voici déjà quelques temps vous avez élu, dans les conditions que l'on connaît, la liste que j'ai eu l'honneur de conduire. Je vous en remercie sincèrement.

Bien curieux début de mandat, où nous avons tenu nos assemblées municipales en surnombre : je tenais que les nouveaux élus soient tout de suite insérés dans notre vie commune.

Je salue ceux qui, élus sortants ont continué de s'occuper de la commune. Je remercie l'ensemble du dernier conseil pour le travail accompli ces 6 dernières années, sans oublier nos deux grands absents qui n'ont pu achever ce mandat.

Les évènements sont allés vite et nous avons été réduits à gérer au jour le jour une crise sanitaire pour laquelle les directives ont été aussi changeantes que la situation.

Pensons à l'avenir. La tâche qui nous attend sera remodelée par la sortie de la crise et les changements qui devraient intervenir dans notre société française.

Je suis certain que l'équipe que vous avez choisie saura faire montre de souplesse et d'inventivité pour conserver un Pezou comme nous l'aimons, sociable, généreux, créatif et dynamique. Nous ne serons pas trop nombreux pour accomplir ce mandat qui se promet d'être très particulier. Nous aurons à cœur de défendre nos intérêts, d'être prudents dans notre gestion. Nous nous montrerons attentifs sur l'avenir de nos enfants dont l'école est le cadre nécessaire à un bel épanouissement. Nous veillerons aussi à maintenir l'activité économique avec votre soutien à tous, ce volet dépend en grande partie de vous tant nos commerçants et artisans représentent le cœur de vie de notre commune.

Bien entendu nos aînés feront aussi l'objet de notre respectueuse attention pour que le bien vivre dans la commune perdure.

Bien sûr, rien n'aura pu être et ne sera possible sans l'appui des équipes du personnel municipal, tant administratives que techniques dont l'efficacité et la compétence ne sauraient être remises en cause.

Cette édition a pris du retard dans sa diffusion, je sais que vous saurez le comprendre. Nous mettrons, élus et employés municipaux, notre dévouement au service de chacun et chacune d'entre vous

Au nom de toute l'équipe municipale

Le Maire, Pierre Solon



Informations municipales

Accueil du public



Mairie de Pezou
1 rue du Perche
41100 Pezou

☎ 02 54 23 40 69

✉ commune.pezou@orange.fr

Ouverte au public
9h à 12h tous les matins sauf le mardi
13h30 à 17h les lundis et jeudis



www.pezou.fr

Rappel au civisme

Par le biais de la redevance des ordures ménagères que nous payons tous d'une manière ou d'une autre, nous finançons les décharges VAL DEM, destinées à recueillir tous vos déchets.

Toute décharge sauvage est interdite

- sur le domaine public de la commune, comme près des points de regroupement ou des colonnes à verre
- sur les terrains privés



Monsieur Solon reçoit **sur rendez-vous**. En cas d'absence du Maire, les adjoints sont disponibles

Démarches en mairie

- Mariage, reconnaissance d'un enfant ou demande de changement de nom d'un enfant ou de toute autre personne
- Extrait ou copie d'acte (naissance, mariage ou décès) enregistré à Pezou. Pour les copies et extraits d'actes d'État Civil d'autres communes, les demandes doivent être adressées à la mairie de l'acte original (mairie du lieu de naissance, du mariage ou du décès) par courrier avec une photocopie de la pièce d'identité du demandeur. Merci de **joindre une enveloppe timbrée pour la réponse**
- Demande d'inscription sur les listes électorales après un déménagement
- Demande de duplicata de votre livret de famille
- Démarches pour le recensement militaire

Et aussi

- Louer une salle communale
- Faire une demande de logement communal
- Demander la liste des assistantes maternelles agréées sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Déclarer un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
- Demander des renseignements sur l'aide sociale ou retirer certains dossiers de demande d'aide sociale
- Inscrire un enfant à l'école et mettre à jour la fiche d'inscription aux services périscolaires
- Résilier ou souscrire un contrat d'eau

PACS

Les PACS peuvent être déposés en mairie.

Une fois votre convention établie, vous pouvez vous présenter en mairie avec les pièces suivantes :

1. La déclaration conjointe de PACS (cerfa 15725*03)
2. La convention (convention type cerfa 15726*02)
3. Copies intégrales des actes de naissances de moins de 3 mois de chaque partenaire
4. Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Lors du dépôt du dossier en mairie, un récépissé est remis à chaque partenaire en un exemplaire unique qui ne peut pas être réédité.

La convention est remise aux partenaires ; aucune copie n'est gardée en mairie.

Si elle est perdue aucune copie ne peut être donc redonnée.

Fourrière

SPA de Morée Jean Leriche

41 Les Grandes Bretonnières ☎ 02 54 82 09 79
41160 Morée

(voir page 21)

Objets trouvés

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez venir à la mairie et vous aurez peut-être la bonne surprise de le retrouver !

Informations municipales



Démarches administratives dématérialisées

Demandes de certificat d'immatriculation, permis de conduire, entre autres, nécessitent un accès internet. Un point numérique a été ouvert à la mairie de Pezou, où une personne peut vous aider à remplir vos dossiers. Vous pouvez y accéder aux heures d'ouverture au public.

Pour qui ?

Pour tous les habitants de Pezou qui n'ont pas le matériel adéquat ou qui auraient besoin d'aide

Pour quoi ?

Pour permettre à ceux qui rencontrent des problèmes avec les démarches sur internet de se faire aider par le personnel administratif

Vos droits et vos démarches sur le site internet

 <http://www.service-public.fr>

Pour tout renseignement d'ordre administratif,
composez le  3939

Pour la délivrance des certificats d'immatriculation, permis de conduire, mais aussi **cartes nationales d'identité et passeports**, les usagers doivent remplir leur demande sur internet

 <https://ants.gouv.fr>

The screenshot shows the homepage of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). It features a search bar, a 'Mon Espace' button, and social media icons. Below the header, there are several service categories: 'Vos démarches', 'Les titres', 'Les solutions', 'Nos partenaires', 'L'international', 'Nos marchés publics', and 'Contacter l'ANTS'. The 'Vos démarches' section is expanded, listing services such as 'Demander un permis de conduire', 'Savoir où faire une photo numérique pour mon permis de conduire', 'Savoir où en est ma demande de permis de conduire', 'Connaitre le solde de mes points sur mon permis de conduire', 'Réaliser une pré-demande passeport/ CNI pour majeur', 'Réaliser une pré-demande passeport/ CNI pour mineur', 'Savoir où en est mon passeport / ma CNI', 'Savoir comment obtenir un acte de naissance', 'Vendre ou donner mon véhicule', 'Refaire ma carte grise (carte perdue, volée ou abîmée)', 'Acheter ou recevoir un véhicule d'occasion', 'Modifier l'adresse sur ma carte grise', and 'Faire une autre demande concernant un véhicule'. A blue button at the bottom right says 'ACCÉDER À VOTRE ESPACE'.

L'accès aux sites internet du gouvernement est toujours gratuit.

Carte d'identité : démarches pour le renouvellement

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) est passée de 10 à 15 ans. Les cartes délivrées aux personnes majeures entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficient donc d'une extension de validité de 5 ans.

Comment faire votre demande ?

Vous devez remplir une pré-demande sur le site

 <https://ants.gouv.fr>

Un numéro de dossier vous est attribué grâce auquel vous pouvez suivre votre demande.

Où déposer votre demande ?

Attention, le service peut exiger que le dépôt se fasse uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie disposant d'une station d'enregistrement avec votre document pré-rempli en ligne et les pièces à joindre. Votre

présence est indispensable pour la prise de vos empreintes.

Les mairies de notre secteur, sont Morée, Vendôme, et Oucques la Nouvelle.

Quelles pièces à fournir ?

Cela varie selon les cas. Renseignez-vous :

- à la mairie où vous souhaitez déposer votre demande
- sur les sites internet « [service-public.fr](http://www.service-public.fr) » ou « www.pezou.fr »

Le retrait de la nouvelle carte se fait à la mairie où vous avez déposé votre demande.

Informations municipales

Recensement Militaire & Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.**

La mairie leur remettra alors une **attestation de recensement.**

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie du domicile demeure pour tout français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'Autorité Publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la Journée Défense et Citoyenneté.

Les données issues du recensement permettront l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune de recensement, à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Centre du Service National d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32

du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 14h45

🌐 www.defense.gouv.fr/jdc



Rappel

La Loi « Zéro Pesticide » a interdit l'usage des produits phytosanitaires et entraîne un changement d'habitudes pour l'entretien quotidien des voies publiques comme des propriétés privées.



Il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Le balayage régulier tout au long de l'année permet d'éviter la prolifération de mousses qui deviennent glissantes par temps de pluie.

Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer par anticipation vos descentes de gouttières et arracher les quelques herbes qui poussent entre le trottoir et votre façade.

Les dates de passages de la balayeuse sont annoncées dans l'Entre Nous, sur le site Internet et le panneau lumineux.

Tarifs des concessions du cimetière 2020

Type de concession	Surface de l'emplacement	Durée	Tarifs
Emplacement traditionnel	2,20 m x 1,40 m = 3,08 m ²	50 ans	400€
		30 ans	330€
		15 ans	220€
Emplacement pour cave-urne	1 m x 1 m = 1m ²	30 ans	210 €
		15 ans	130 €
Case dans le columbarium	Pour 2 à 3 urnes funéraires	30 ans	550 €
		15 ans	350 €

Informations municipales

Location de la salle Paul Martinet

Salle
Paul
Martinet.

Le nombre maximal de personnes autorisées dans les locaux est fixé à 250 pour les repas, 300 pour les spectacles et 350 pour les manifestations debout. La location inclut la cuisine et la vaisselle mais exclut la casse de la vaisselle qui fait l'objet d'un tarif particulier. En cas de raisons impérieuses, ces chiffres peuvent être modifiés dans le respect de législation.

Tarifs à partir du 01/09/2018, selon délibération du 6 mars 2018

Salles à louer	Particuliers ET Associations hors commune	Associations pezoviennes	Professionnels pour manifestations à but lucratif
FORFAIT WEEK END (du vendredi midi au lundi matin) Hall, vestiaire, grande salle, scène et loges (Vidéoprojecteur sur demande)	500 €	1 gratuité annuelle 2 ^{ème} manifestation forfait 150 € Autres manifestations forfait 180 €	625 €
1 JOUR HORS WEEK END	200 €		250 €
Caution		700 €	

Les Grenouilles



Gymnase la Paillère, stade Armand LOUIS, terrains de tennis, BMX et pétanque



29 mai 2020



Informations municipales

Travaux de voirie 2019



Route de Monthenry



Rue Basse



Chemin de la Mare aux Rainettes



Chemin du Hauts Des Vignes



Marquage au sol



Rue de Vendôme



Parc Marie Genty



GR 35



Chêne Carré



La Thibaudière



Belle Assise



La Vallée Aubernage

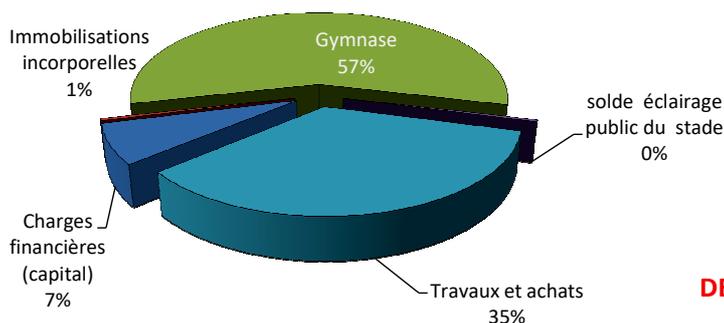
En 2019, ce sont plus de 126 000 € qui ont été dépensés pour les travaux de voirie, entretien et réfection, par les services techniques et partenaires, ou entreprises.

Informations municipales

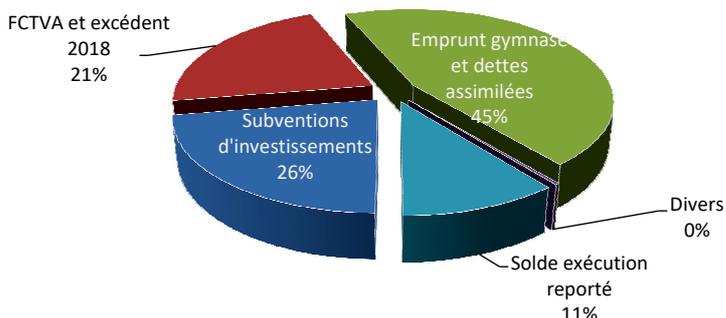
Informations financières 2019

Investissements

DEPENSES 658 358€

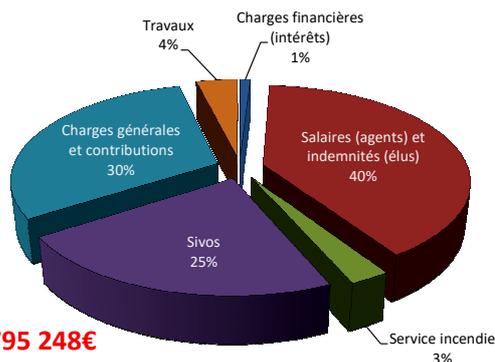


RECETTES 664 149€

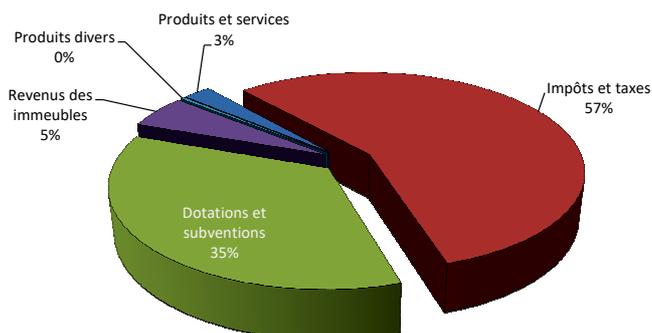


Fonctionnement

DEPENSES 795 248€



RECETTES 960 216€



Bibliothèque Municipale

Bibliothèque PEZOU

Pour tous, petits et grands, plus de 2000 livres à disposition



Ouverte le mercredi & samedi de 10h à 12h

N'hésitez pas à exprimer vos souhaits de lecture lors de vos passages à la bibliothèque : chaque année, une vingtaine de nouveaux livres est achetée, des animations sont organisées et la médiathèque de Fréteval continue ses mises à disposition de livres.

Le service de portage de livres existe toujours. Pour passer commande les bénévoles sont à votre disposition.

Des animations pour les enfants sont régulièrement organisées : Raconte-tapis, Kamishibaï, etc. La dernière en date a permis aux élèves de 2 classes maternelles

de rencontrer Katia de la médiathèque et Gabrielle, bénévole de Pezou pour des histoires de crocodiles et d'escargots...



Bibliothèque municipale
Maison Marie-Gerdy
Rue de Paris 41100 Pezou
bibliothequepezou@gmail.com
Tél 02 54 23 69 03



Informations municipales

Assainissement Collectif

Le service d'assainissement collectif est organisé par la commune propriétaire des ouvrages. Elle a la responsabilité de leur fonctionnement, de leur entretien et de la permanence du service.

La population desservie est d'environ 760 habitants. Ce service est financé uniquement par la redevance basée sur un prix au m³ d'eau potable consommé (2,40 €/m³ pour la période du 01/07/2019 au 30/06/2020).

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 450 habitations ou immeubles. Il est composé de 10 km de collecteurs et de 4 postes de relèvement.

Les eaux usées sont traitées par les stations d'épuration :

- du Bourg (rue des Prés, rejet dans le Loir)
- de Fontaine (Près des Grouais, rejet sur lit de roseaux)

Les stations d'épuration du Bourg et de Fontaine sont conformes aux prescriptions administratives.

Travaux 2019 2020

Une étude patrimoniale a été menée en 2019. Son objectif était de nous montrer l'état de notre réseau souterrain, son étanchéité et ses faiblesses. L'étude va nous permettre de définir une planification de travaux d'assainissement pour les 5 ans à venir ainsi que de choisir le modèle de station d'épuration pour le bourg ; l'actuelle a déjà un demi siècle.

Quelques Manifestations de 2019



Après-midi théâtre par INORM



Sprint Photo



Tour du Loir-et-Cher



L'Expo de l'été



Commémorations des 8 mai et 11 novembre



Accueil des nouveaux habitants



L'arbre de Franchet



Festival Romantique du Loir

Informations municipales

Commissions et délégations du nouveau conseil

Les commissions fonctionnent sous la direction d'un responsable choisi parmi les élus. Voici leur périmètre de compétence :

Appel d'offres

Participer à la mise en concurrence des entreprises sollicitées dans le cadre de marché public, procéder à la cotation des candidats et proposer un choix d'entreprise au Conseil Municipal.

Voirie

Identifier les chantiers à conduire, les faire évaluer et les prioriser. Suivre l'état de notre patrimoine voirie

Bâtiments

Identifier les chantiers à conduire, les faire évaluer et les prioriser. Suivre l'état de notre patrimoine bâtiments

Assainissement

Présenter l'étude patrimoniale réalisée en 2019, faire un planning du suivi des travaux votés au Conseil Municipal

Communication

Mener les actions de communication au profit de la commune de Pezou : reportage photos, liens avec la presse locale, rédaction et mise en pages des éditions municipales (Le Lien, Entre Nous), vérifier l'affichage municipal

Finances

Préparer le budget municipal pour le Conseil Municipal, faire le suivi des dépenses et recettes, gérer l'enveloppe des subventions

CCAS

Suivre les demandes d'aides formulées auprès de lui, organiser et participer au repas de nos aînés, au Noël des enfants et à la distribution des colis de Noël

Fêtes et cérémonies

Préparer les événements organisés par la commune

Relation avec les associations

Assurer la coordination mairie/associations

Sports

Gérer la relation avec les associations utilisant une installation de La Grenouille, maintenir les équipements en bon état de fonctionnement

Cadre vie

Superviser les espaces verts, intervenir dans les projets communaux sous l'angle de vue du confort de vie, proposer les aménagements en ce sens

Coordonnées des associations pezoviennes

Associations de loisirs

Amicale des Pompiers

Vincent Alloitteau ☎ 06 37 99 86 36

Association des Parents d'Elèves

LES 5 VILLAGES

Sandrine Perrotin ☎ 06 76 82 50 77
🌐 <http://5villages.blogspot.fr>

Le Rendez-Vous des Doudous

Annie Cottereau ✉ lerendezvousdesdoudous@gmail.com

Comité des Fêtes de Pezou ANOUE

Amélie Lemoine ☎ 02 54 23 63 70
✉ amelielemoine41@gmail.com

Ensemble et Solidaires

Nelly Mailler ☎ 06 84 85 41 23
✉ nelly.mailler@orange.fr

Associations sportives

Détente Loisirs Pezou

Alexandra Fauvy ☎ 02 54 23 65 31
✉ alex.leguy@orange.fr

Vétérans de Football de Pezou

Philippe Chiron ☎ 02 54 23 60 05
☎ 06 84 72 89 58
✉ chiron.philippe@orange.fr

Société de Chasse

Laurent Brindeau ☎ 02 54 23 62 35
✉ brindeau.laurent@neuf.fr

Les Roues de l'Amitié

Francis Linget ☎ 02 54 23 61 02
francis.martine41@orange.fr

Club Tout Terrain Vendômois

Benjamin DUBOIS ✉ etedgerras@hotmail.com

Informations municipales

Le Maire et le Conseil Municipal

adressent tous leurs vœux de bonheur aux mariés

souhaitent la bienvenue à



Chloé

Margaux
Romy
Timéo
Antoine
Elia
Marie
William
Lucy
Romane



assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de



Jean Doré le 17 juillet

Jacqueline Siret le 17 janvier
Guy Rebours le 22 février
Ginette Mousset le 27 juin
Michel Guerrier le 29 juin
Béatrix Mailler le 15 juillet
Colette Papon le 15 juillet
Jean Doré le 17 juillet
Jacques Gaillard le 21 juillet
Jean-Marie Renard le 24 juillet
Robert Pluot le 9 septembre
Lysiane Avrain le 16 novembre
Jacky Bucheron le 17 novembre
Marie-Louise Deshayes le 24 décembre
Daniel Roussineau le 26 décembre



Daniel Roussineau le 26 décembre

Informations municipales

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organisme distinct de la mairie, est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il comprend des personnes qualifiées dans le secteur social comme des représentants d'associations, pour moitié nommés par le Maire et pour moitié issus du Conseil Municipal.

Du SOCIAL...

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social pour les habitants de la commune.

Plan Canicule/Grand Froid

Chaque année, les personnes de plus de 65 ans sont invitées à s'inscrire par un article dans l'Entre Nous. Les personnes inscrites sont contactées en cas de déclenchement d'alertes de niveau orange par les autorités (météo, pandémie...)

Portage de repas à domicile

Notre commune est desservie par l'ADMR d'Oucques. Vous pouvez le contacter au

☎ 02 54 23 59 05

Présence Verte

Chaque dossier étudié permet aux personnes qui ont besoin de ce service, de bénéficier d'une aide financière à l'installation de **25 €**. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de nécessité !

Subventions

Le CCAS verse des subventions à divers organismes qui en font la demande (sur présentation de leur bilan). Celles-ci sont étudiées lors de l'élaboration du budget. Le montant global pour 2019 s'est élevé à 880 €.

Aide sociale du Département

Vous pouvez la joindre à la Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme
17bis avenue Jean Moulin
41100 Vendôme
☎ 02 54 73 43 43

... Et du FESTIF

Le CCAS assure aussi un rôle de cohésion sociale en organisant des manifestations pour les habitants de la commune. Chaque année, le CCAS offre ainsi un repas ou un colis aux aînés et un goûter-spectacle de Noël aux enfants de la commune.

Repas des aînés

12 octobre : nos doyens cette année étaient Madame Thuilier (97 ans) et Monsieur Ciret (93 ans).

Repas préparé par Bruno Blin et animation de Claude Levoy

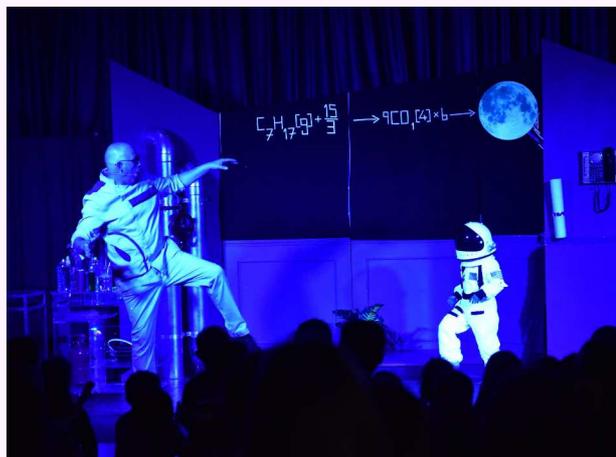


Colis

Les colis 2019 ont été préparés par les membres du CCAS, avec des produits artisanaux locaux.

Arbre de Noël des Petits Pezoviens

Le 8 décembre : goûter, spectacle et verre de l'amitié, en partenariat avec le comité des fêtes ANOUE.



Associations



ANOUE Comité des Fêtes de Pezou

Encore une année riche pour le comité des fêtes « ANOUE » de Pezou.

Le comité des fêtes se compose de 17 membres et une quinzaine de bénévoles.

Nous organisons 3 à 4 manifestations dans l'année :

Le Noël des Petits Pezoviens en collaboration avec le CCAS : nous participons à la distribution du goûter et finançons une partie du spectacle.



Un spectacle.

«Jaoset D'Lainti», humoriste, est venu faire rire le public pezovien en mars 2019.



La fête champêtre, le dernier week-end de juin, où près de 500 personnes viennent se restaurer, puis environ 1 000 personnes s'émerveillent devant le feu d'artifice offert par la mairie, le tout suivi par un bal gratuit apprécié de tous.

La brocante, le 19 Août, moins agréable sous la pluie, a quand même attiré environ 40 exposants courageux, majoritairement de la commune et des communes avoisinantes.

Le trail nocturne s'est déroulé le 7 décembre à partir de 18h30, une nouveauté 2019. Nous avons accueillis 400 coureurs, sur 2 parcours de 8 et 19 km.



Nous remercions Florence Lécivain pour ces 12 belles années de présidence où elle a su relancer le comité, autour d'une équipe dynamique.

Plein d'Amitié, ce **Nouveau** comité a fait preuve de dynamisme et de bonne humeur pour **Organiser** des manifestations **Utiles** à tous, permettant l'**Epanouissement** de chacun.

Les membres du comité remercient Amélie Lemoine d'avoir accepté de reprendre la présidence, afin que toutes ces manifestations puissent perdurer dans la joie et la bonne humeur, et que les pezoviens profitent de ces moments tant attendus.

Sous une chaleur écrasante, vous étiez tous au rendez-vous pour notre célèbre fête champêtre, mais sans bénévoles et sans l'aide financière de la commune cette fête ne serait pas réalisable.

Encore un grand merci aux membres et bénévoles du comité et n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe dynamique.

Présidente	Amélie Lemoine
Secrétaire	Lydie Pasquier
Trésorier Trésorier Adjoint	Gwenaél Liégeois Lucie Audoine

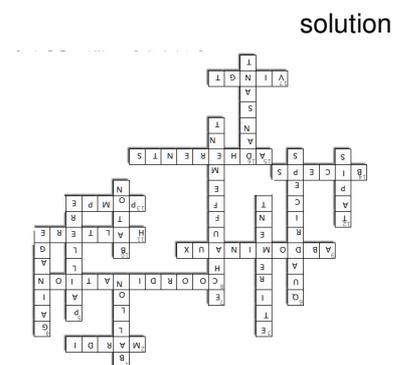
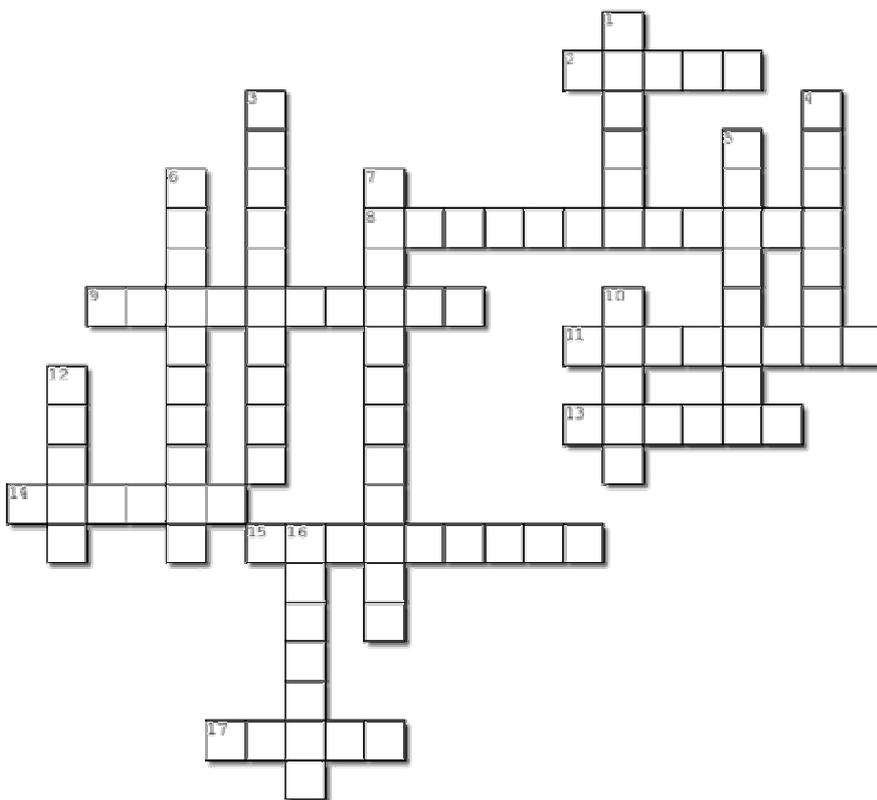
Membres: Jean-Marie Becquereau, Valérie Chiron, Annie Cottereau, Hervé Cottereau, Julien Cottereau, Isabelle Cruz, Gérard Fayet, Alain Jamet, Florence Lécivain, Philippe Mauclair, Jean-Pierre Pauchet, Rozenn Solon et Dominique Vacher.

Détente Loisirs Pezou (DLP)

Cette année, je vous propose un jeu de mots croisés pour vous faire découvrir les caractéristiques et activités de notre association DLP. A l'heure actuelle, nos activités sont bien entendu interrompues mais n'hésitez-pas à nous rejoindre dès que ce sera possible pour rencontrer Chantal notre animatrice et venir essayer une ou deux séances...
Au plaisir de vous rencontrer.
Portez-vous bien.

Pour l'association, la présidente, Alexandra Fauvy.
Pour tous renseignements et demandes :
☎ 02 54 23 65 31 ou
✉ alex.leguy@orange.fr

DLP



Horizontal

2. Jour de la semaine quand ont lieu nos séances.
8. Quand elle est motrice, capacité à réaliser un geste défini grâce à l'action du système nerveux central et de la musculature.
9. Muscles qui s'étendent du thorax jusqu'au bord supérieur du bassin.
11. Masse qui peut être attachée au poignet ou à la cheville pour alourdir les membres.
13. Exercice physique de musculation qui sollicite principalement le grand pectoral, le deltoïde et les triceps.
14. Muscle de la partie brachiale du membre supérieur.
15. Au nombre de 26: hommes, femmes, à partir de 15 ans, de Pezou et des communes environnantes.
17. Heure de début des séances.

Vertical

1. Grosse balle généralement de forme ronde.
3. Pratique corporelle destinée à développer la souplesse.
4. Entraînement physique et de musculation qui permet de renforcer les muscles abdominaux et dorsaux.
5. Nom de la salle dans laquelle nous pratiquons depuis ce mois de janvier.
6. Muscle extenseur du genou.
7. Précaution cardio-pulmonaire et mobilisation articulo-musculaire pour commencer une séance.
10. Long morceau de bois.
12. Indispensable protection quand on doit s'allonger.
16. Notre dîner annuel l'est.

Associations



Ensemble et Solidaires section Pezou

Tous les mardis après-midi les jeux se déroulent de 14 h à 18 h avec un goûter à 16 h. Une quarantaine de personnes sont au rendez-vous sur 57 adhérents. Prix du timbre : 15 € pour l'année 2020

La section de PEZOU a organisé

Le 29 janvier, son assemblée générale ordinaire

Le 7 mars, une sortie à DENEZE-sous-DOUE (49) « Journée Andalouse » avec un déjeuner dansant animé par Noël SUZZANN.

Le 6 juillet, la rencontre départementale Ensemble et Solidaires se déroulait à LUNAY.

Le 7 septembre, la désormais traditionnelle sortie « Les nuits de Sologne » à LAMOTHE-BEUVRON avait pour thème «Carmen».

Le 3 novembre, pour l'après-midi théâtral, la compagnie du double jeu de MONTOIRE a présenté « Sexe et Jalousie » à la salle Paul Martinet.

La section de Pezou s'allie aussi avec d'autres sections des environs pour plus de sorties. Ainsi,

- avec la Section de DANZE

Le 23 février, un repas « choucroute » à la salle des fêtes

- avec la Section de MOREE

Le 10 avril, un repas du printemps avec animation musicale et le 13 novembre, un repas choucroute à la salle des fêtes

- avec la Section de AZE

Le 13 juin, une sortie à ORLEANS pour la visite de la fonderie de cloches Bollée et de la ville en petit train.

Déjeuner dans un restaurant. Visite du parc floral de la Source.



- avec la Section de VENDOME

Les 28 et 29 juin, Le PUY DU FOU et le grand parc.

Le 13 novembre, Journée Rencontre avec Simplon qui fait son show à LA FERTE SAINT AUBIN

- avec la section de VILLIERS

Le 2 décembre une sortie à LUCHE PRINGE pour les « Journées festives de Noël ». Déjeuner spectacle avec l'humoriste Ange Oliver.

- avec Les Amis de l'Orangerie de VENDOME

Le 20 janvier, une sortie à PARIS avec déjeuner-spectacle au Paradis Latin « Paradis à la Folie ».

- avec SAINT FIRMIN DES PRES

Le 26 septembre, une sortie à CHOLET

pour une visite du musée du textile. Déjeuner dans un restaurant et visite du parc oriental.



Le 5 décembre, sortie à LUCHE PRINGE « Journées festives de Noël ». Déjeuner spectacle avec l'humoriste Anger Oliver.

Pour 2020, les manifestations ouvertes au public ont été ou seront largement modifiées compte-tenu des conditions sanitaires (se renseigner avant) :

29 novembre à 14 H 30 : théâtre avec la Compagnie du Double Jeu de MONTOIRE.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la présidente de la section

Nelly Mailler 📞 06 84 85 41 23

Le Rendez-vous des Doudous

L'Association « Le Rendez-vous des Doudous » est un regroupement de 10 assistantes maternelles agréées de la commune de Pezou et de communes avoisinantes

Les manifestations sont sur l'année 2019-2020 :

Notre chasse aux œufs en avril 2019, toujours en partenariat avec la bibliothèque, les enfants ont été accueillis par un lapin et une licorne, avant de partir chercher les œufs en carton cachés dans le Parc Marie Genty. Les enfants ont ensuite rejoint la bibliothèque pour la lecture de contes, suivie pour ceux qui le souhaitaient d'un atelier de bricolage de Pâques. Un goûter a été offert par la bibliothèque à qui nous adressons un grand merci pour leur dynamisme.

En septembre 2019, les parents des nouveaux bébés ont été accueillis dans le local des assistantes maternelles pour la visite de ce lieu.

En octobre 2019, l'association a organisé sa brocante. Elle s'est déroulée dans la salle Paul Martinet de Pezou. Durant celle-ci, 22 exposants ont proposé des articles de puériculture, des jouets ainsi que des vêtements d'enfants pour le plus grand bonheur des acheteurs. Pendant la journée, une tombola était proposée aux personnes. La gagnante fut Mme Janvier Valérie.

Au début du mois de décembre 2019, 3 grilles de tombola de Noël ont circulé chez les assistantes maternelles. Les trois gagnants se sont vu remettre un lot de chocolats. Cette tombola nous a permis de faire venir le Père Noël à la salle de Pezou, afin de distribuer les cadeaux aux 25 enfants sages... Merci au Père Noël de sa visite et de son dévouement, nous avons ensuite partagé un déjeuner tous ensemble avec les enfants.

Pour la deuxième année, nous avons participé au Téléthon. 105 marcheurs sont venus s'inscrire pour faire un des 5 parcours proposés au profit du Téléthon.



Les personnes ont pu admirer la nouvelle salle de la Paillère de Pezou. Le ravitaillement était sur la commune de Lignéres dans la salle de la Bourgade

Et pour conclure notre année d'activités, l'association s'est joint à la fête foraine en février 2020 sur la place de la mairie avec un stand de vin chaud et de crêpes.

Nous remercions les mairies de Pezou et Lignéres pour les prêts des salles, l'APE pour le stand ainsi que les pompiers pour leurs tables. Nous remercions aussi nos bénévoles pour leur aide précieuse

Présidente	Annie Cottereau
Vice Présidente	Malorie Alloitteau
Secrétaire	Corinne Dos Santos
Secrétaire adjointe	Julie Bucheron
Trésorière	Katia Couty
Trésorière Adjointe	Karine Gravelat Gabirault

Associations



Secteur Inter Paroissial

En 2019, l'église paroissiale St-Pierre a accueilli huit familles à l'occasion d'obsèques d'un proche. Elle fut le lieu aussi d'un mariage. Nous nous y sommes retrouvés pour la messe lors des grandes fêtes, en alternance avec La-Ville-aux-Clercs. Des baptêmes d'enfants ont eu lieu à Pâques.

Une fois par mois des chrétiens de Pezou (et des alentours) y récitent le chapelet ou ont un temps de prière silencieuse devant le Saint-Sacrement.

Des messages laissés sur le cahier à cet effet montrent que des gens de passage (quelques pèlerins en route vers Compostelle, par exemple)



sont heureux de trouver l'église ouverte. Merci à ceux qui s'en occupent.

Si l'édifice est donc bien utilisé, il demeure un signe de la présence d'une communauté chrétienne dont les frontières dépassent celles de la commune. Ainsi le catéchisme, les temps de réflexion pour adultes, les mouvements et services ne manquent pas. Pour les trouver, n'hésitez pas à contacter la paroisse !

Père P. Cabarat, curé

☎ : 02 54 73 38 00

✉ vendome.rottes@gmail.com

Visitez le site

<http://www.catholique-blois.net/vendome>

Le Souvenir Français

Aujourd'hui comme en 1891, sauvegarde des sépultures des Morts pour La France dans les cimetières communaux

Le Souvenir Français, depuis 1887 en tant qu'association nationale, dans ses racines depuis 1871, entretient le souvenir des Morts pour la France, sollicite à cette fin notre mémoire pour leur sacrifice inouï pour le devenir de notre pays. Ceci en veillant et en participant à la pérennisation de leur sépulture ; car c'est bien devant elle que notre conscience se réveille, analyse, mesure l'amplitude du sacrifice au bénéfice des générations qui se succèdent et qui font la France.

Comme nous l'expliquons très souvent dans cette chronique, au plus spécifique, le Souvenir Français, avec les Communes, travaille à sauvegarder les sépultures des Morts pour la France repris par leur famille, lesquelles, la réalité est là, deviennent avec le temps qui passe, défailtantes pour l'entretien, d'où un état de déshérence indigne. En cela, on en revient à l'état consubstantiel et moral du début, le Mort pour la

France à été donné par la famille, à La Nation, au Pays. Par le fait matériel du cimetière communal, en droit, et responsabilité, le Pays, c'est la Commune; par l'entremise du Souvenir Français, association, c'est le citoyen qui exerce sa vigilance et sa participation à la sauvegarde et à la dignité des tombes des Morts pour La France.

L'an dernier, nous avons fait état de la réalisation de la Tombe de regroupement au cimetière de Busloup, avant dernière grande réalisation sur le Canton de Morée.

En 2020, 150^{ème} anniversaire de la guerre franco-prussienne de 1870, nous avons à commémorer les Combats de Fréteval des 14 et 15 décembre 1870. En 1891, était inauguré le monument-sépulture du cimetière de Fréteval regroupant les tombes initiales du cimetière et de la gare, soit 3 officiers et 40 soldats,

réalisation par le Souvenir Français et de nombreux donateurs.



Thierry Sifantus président
et Gabriel Cholet secrétaire

Centre d'Intervention de Pezou

123 interventions en 2019

- 39 incendies
- 11 accidents de circulation
- 67 secours à personnes
- 6 interventions diverses



Mais aussi des manœuvres et exercices



Manœuvre avec ARI (appareil respiratoire isolant)

Manœuvre avec nouveau Véhicule Incendie



Félicitations aux promus et diplômés 2019

- Le sapeur 2^{ème} classe Lucie Cardot promue au grade de 1^{ère} classe et diplômés M1, M2, préformation M4 et M5
- Le sergent Michael Fedele promu sergent chef et médaille échelon bronze (10 ans de service)
- Le sergent Logane Jore promu Sergent-Chef.
- Le sergent Romain Langlais promu Sergent-Chef, diplôme de chef d'agrès et médaille échelon bronze (10 ans de services)
- Le sapeur 1^{ère} classe Frédéric Lepissier pour son diplôme de COD2
- Le Caporal-Chef Philippe Papon médaille échelon bronze (10 ans de service)

L'effectif du centre

- 1 officier
- 5 sous-officiers
- 2 caporaux chefs
- 7 1^{ères} classes, dont 2 féminines

SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE, Pourquoi pas vous ?

Si vous habitez l'une des communes de notre secteur (Pezou, Busloup, Lignièrès, Lisle, Renay ou Saint-Firmin), et que vous voulez vous engager comme sapeur-pompier volontaire, voici les principales conditions d'engagement :

- Être âgé au moins de 16 ans. Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale, puis physique en participant aux journées de recrutement (**organisées en avril et octobre**).

Les différentes formations sont ensuite organisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), principalement au centre de formation de Vineuil.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite.

Vous pouvez prendre contact avec le centre de secours de Pezou, 3 rue du Gratteloup.

Lieutenant Olivier Delaunay
 02 54 23 46 70
 06 60 06 40 72

L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Pezou vous remercie chaleureusement pour l'accueil que vous leur réservez chaque année pour la vente des calendriers.



La Communauté de Brigades de Gendarmerie de Pezou

De manière générale, Internet fait désormais partie de notre vie quotidienne. Les escroqueries en tout genre connaissent actuellement un fort développement sur la circonscription de la communauté de brigades de PEZOU. Voici quelques infractions commises via les réseaux informatiques, atteintes aux biens et aux personnes :

-Le collet marseillais (vol de carte bancaire)

Un ticket de métro ou un morceau de fil de fer est inséré dans la fente d'un distributeur de billets pour bloquer et récupérer les cartes bancaires.

-Le skimming (le fer à repasser)

Il s'agit d'un équipement spécial qui est introduit dans les DAB pour copier les données contenues sur la piste magnétique de la carte bancaire.

-Le phishing

Il s'agit de faire croire à la victime qu'il s'agit d'un tiers de confiance (banque, organisme etc.), pour lui soutirer des données personnelles (identité, numéro de carte bancaire, mot de passe etc.) par mail.

-Le ranconiciel

Il s'agit d'un logiciel installé sur votre ordinateur à votre insu pour le bloquer et demander ensuite de l'argent pour le déverrouiller. Paiements effectués par sms ou appels surtaxés, virements.

-L'escroquerie

Il s'agit d'une vente via des sites d'occasion (le bon coin) d'objets à des prix très bas. Objet payé mais jamais reçu. Attention également aux propositions trop belles de certaines femmes ou certains hommes ...

-Le ping call

Un message est laissé sur votre téléphone vous demandant de rappeler à un numéro surtaxé.

-Le vishing

Un problème quelconque de compte bancaire peut être évoqué lors de cet appel par un serveur vocal. Le numéro à appeler à la suite vous demande vos informations bancaires.

Quelques conseils

- Afin d'éviter les escroqueries, il est important de protéger son ordinateur avec un logiciel anti virus et le maintenir à jour, il faut utiliser une barrière de protection « firewall ». Utiliser des mots de passe compliqués et les modifier souvent.

- Ne pas répondre aux mails d'inconnus, et ne pas ouvrir les pièces jointes qui peuvent contenir des virus. Il faut également rester vigilant face à une offre trop belle, lire et relire les mails et annonces.

- Lorsque vous effectuez un achat sur internet, vérifier la présence du logos cadenas et clés sur le site de paiement et vérifier que ce soit un site HTTPS et non HTTP. Bien sûr, ne jamais communiquer ses renseignements bancaires et personnels en réponse à un mail. Ne téléchargez rien provenant de sources inconnues.

- Ne faites pas confiance à une personne se faisant passer pour un représentant de l'autorité publique ou un agent chargé de l'application de la loi ; ils ne vous demanderont jamais de leur communiquer des informations confidentielles ou de paiement.

- Si vous recevez un courriel concernant la modification d'un mode de paiement ou d'un compte bancaire, vérifiez cette information en contactant le bénéficiaire concerné par un autre moyen de communication comme le téléphone, ne répondez pas au mail.

Et surtout soyez et restez toujours vigilants.

Adjudant-chef François COEDELLO

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de PEZOU au 02.54.23.16.30.

**Un accueil permanent du public est assuré à la brigade chef-lieu de
8 h à 12h et 14h à 19h
9h à 12h et 15h à 19h les dimanches et jours fériés**

Concernant les brigades de proximité de DROUE et MONDOUBLEAU, elles peuvent être ouvertes sur l'ensemble des créneaux horaires précédents, selon la disponibilité des militaires.

Afin d'être orientés immédiatement vers la brigade ouverte la plus proche, vous êtes invités avant tout déplacement de téléphoner directement aux brigades aux numéros suivants :

À Mondoubleau ☎ 02 54 89 17 00

À Droué ☎ 02 54 89 12 00

La cybercriminalité et la COVID19

Une démarche de prévention est initiée auprès des acteurs concernés afin de les sensibiliser à ces risques.

La pandémie provoquée par la COVID19 a engendré une pénurie de matériel de protection. Un grand nombre de personnes cherche à s'en procurer sans s'assurer du sérieux des entreprises contactées.

Depuis plusieurs semaines, des cyber-criminels, individus ou groupes criminels spécialisés s'adaptent en ciblant des professionnels de santé, administrations et particuliers sur le territoire national.

Des sociétés fictives ou éphémères les incitent à passer des commandes qui ne sont finalement jamais honorées. Les fonds provenant des transactions sont quant à eux transférés sur des comptes à l'étranger. Le Loir-et-Cher n'est pas épargné par ce phénomène.

Récemment, une pharmacie du département a ainsi été démarchée par un homme se présentant comme employé d'une société spécialisée dans la vente de masques et de gel hydro alcoolique. Une commande de plusieurs milliers

d'euros a été passée et un virement a été effectué vers un compte bancaire en Belgique. La commande n'a jamais été livrée.

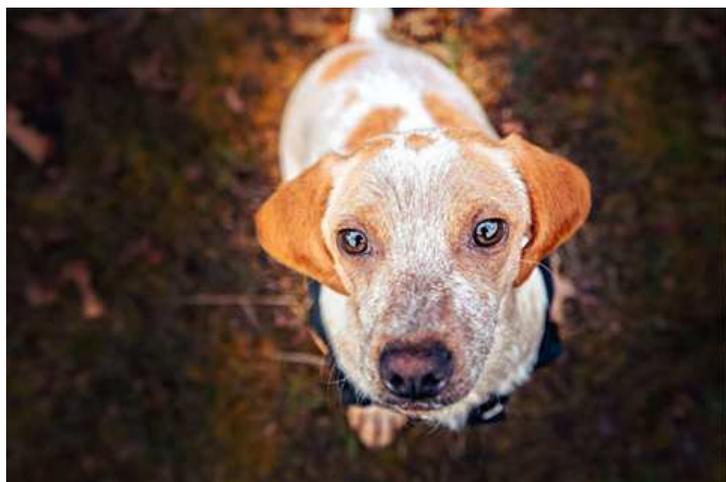
Par la suite, cette même officine a été victime d'une nouvelle tentative d'escroquerie en recevant par fax une offre de produit frauduleuse.

Deux autres pharmaciens ont reçu ce type de proposition sans y donner suite.

Le maire d'une commune a également été contacté par courriel. Une personne se présentant comme gérant d'une société en cours de référencement auprès de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé en Belgique a proposé la vente de produits et équipements médicaux en grande quantité. L'élu n'a pas répondu à cette offre.

Ces arnaques liées à la problématique sanitaire risquent de perdurer tant que la crise n'arrive pas à son terme. Chacun doit faire preuve de vigilance.

Adjudant-chef François COEDEL



Ils ne transmettent pas.
Ne les abandonnez pas.

Combattons les fausses informations.

#PasdAbandon



Le service de fourrière est assuré tous les jours, weekend et jours fériés inclus.

La SPA est joignable au 02 54 82 09 79 entre 13h30 et 17h.

Tous les chiens seront pris, en revanche, seul les chats errants sociables seront acceptés. Les chats sauvages ne peuvent pas être pris en charge par la fourrière car ils ne sont pas adoptables. Pour eux il faut pouvoir avoir une convention de stérilisation.

L'animal peut être amené par chacun ou un représentant de la mairie.

Céline de l'équipe SPA

Intercommunalité

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2018

Extrait du rapport annuel 2018
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de Pezou

SIAEP DE PEZOU – LOIR – REVEILLON

TERRITOIRE

2 117 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de PEZOU- LOIR – REVEILLON regroupe six communes :

- PEZOU - LISLE - LA CHAPPELLE-ENCHERIE
- LIGNIÈRES - RENAY

Le syndicat possède une interconnexions afin de sécuriser l'approvisionnement en eau avec la commune de SAINT FIRMIN DES PRÉS.

EXPLOITATION

Prestation de service
Par SUEZ

La société SUEZ assiste la collectivité et a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
Le syndicat garde la maîtrise de la facturation et la propriété des ouvrages.
L'eau est distribuée à 1 248 abonnés.

PRODUCTION

2 ressources
149 639 m³ prélevés

Deux points de prélèvements propres au syndicat qui ont prélevés 149 639 m³ d'eau brute en 2018:
- le forage F1 situé sur la commune de PEZOU et captant la nappe de la craie Séno-Turonienne et les sables du Cénomaniens.
- le forage F2 situé sur la commune de PEZOU également et qui capte les sables du Cénomaniens.

Le SIAEP de PEZOU – LOIR - REVEILLON a importé 35 m³ et a exporté 58 m³ durant l'exercice 2018.

DISTRIBUTION

Un réseau de 72,49 km
95 315 m³ consommés

En 2018, les abonnés ont consommé 95 315 m³, soit en moyenne 209,24 litres par abonné et par jour.
Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement hydraulique du réseau est de 68,01 % en 2018.

QUALITE

Conforme

Les ressources en eau et leurs périmètres de protection sont déclarés d'Utilité Publique par arrêtés préfectoraux du 23 janvier 2007.
Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est conforme aux valeurs limites réglementaires.

PRIX

265,04 € pour 120 m³
Soit 2,21 € /m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2019, 265,04 € TTC, avec une augmentation par rapport à 2018 de + 4,74 %.
Sur ce montant, 85% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement (à travers le prestataire) et les taxes et redevances s'élèvent à 15%.

Travaux sur le réseau

En 2019

Les travaux sur le réseau ont continué. 1200 m de canalisation ont été changés entre Baigneux et le Parménier (sur Lignièrès) pour cause de CVM dans l'eau. Ces travaux ont été subventionné à 50% par l'Agence de l'Eau Loir Bretagne.



Pour 2020

Un audit financier va être réalisé par le cabinet Sémaphore, pour un montant de 4 230 € TTC.

Les travaux sur le réseau continueront en 2020. Sont d'ores et déjà prévus :

- Le changement d'une canalisation fuyarde dans les Hauts de Lignièrès pour un total de 220 000 € TTC. Ces travaux ne seront pas subventionnés.

- La réhabilitation du forage n°1 pour un montant de 175 000 € HT. Une subvention à hauteur de 50% a été accordée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Cette subvention pourrait être augmentée de 10% en raison de la situation en Zone de Revitalisation Rurale du syndicat. Une subvention DADD a aussi été demandée.

Analyses d'eau

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est assuré par l'ARS. Les résultats peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de Pezou,

<http://www.pezou.fr> > [Eau Potable et Assainissement des Eaux Usées](#) > [Eau potable- SIAEP](#) > [Qualité de l'eau](#)



Hommage à Monsieur Roussineau

Pendant presque 6 ans, Daniel Roussineau a présidé le Conseil Syndical. Son cheval de bataille aura été la chasse aux fuites : fuite en eau par la réfection des infrastructures vieillissantes et fuyardes et pertes financières par la réduction des impayés.

Les membres du syndicat lui sont reconnaissants de son dévouement et poursuivront son travail dans ce sens.



Demandes d'ordre administratif

Réclamation sur votre facture d'eau, changement d'adresse, d'occupant pour départ ou arrivée, demande de branchement sur le réseau et de pose de compteur contacter le

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

1 rue du Perche - 41100 Pezou

☎ 02 54 23 43 14

✉ commune.pezou@orange.fr

Les lundis et jeudis après-midi des 13h30 à 17h

Demandes d'ordre technique

Fuite sur le réseau ou avant compteur, remplacement d'un compteur bloqué ou gelé, déplacement, dépose ou pose d'un compteur, contacter

SUEZ EAU FRANCE

1 rue du Docteur Faton
41100 Saint-Ouen

☎ 02 54 23 30 80 ☎ 02 54 77 75 95

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

Service des **URGENCES** : ☎ 0977 401 129

Il est important de préciser lors de votre appel que vous dépendez du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de PEZOU LOIR REVEILLON qui a un contrat de gérance technique avec l'agence de Vendôme.

Tarifs 2019/2020 du service d'adduction d'eau potable

Par délibération du conseil syndical du 5 JUIN 2019

Participation frais fixes : 50,00 €/an
Consommation d'eau : 1,55 €/m³

Taxes fixés par l'Etat au 1^{er} janvier 2020

Taxe pollution et modernisation réseaux : 0,30 €/m³
Redevance prélèvement : 0,04 €/m³

Les factures émises par le syndicat sont à régler au Trésor Public uniquement

Si vous détérioriez votre compteur : fourniture et pose d'un nouveau compteur avec tête

émettrice,
(tarifs 2019)

Diamètre 15 mm : 89,54 € HT

Déplacement d'un technicien pour ouverture/fermeture sous bouche à clé (tarifs 2017 à titre indicatif)

58,35 € HT

Factures à régler auprès de SUEZ EAU France

Intercommunalité

Vie scolaire

L'école élémentaire de Pezou c'est :

⇒ 163 élèves issus de 5 villages Pezou, Busloup, Lignièrès, Lisle, et Renay

⇒ Des élèves scolarisés à partir de 3 ans, de la Petite Section au CM2

⇒ Une équipe pédagogique soucieuse d'enseigner les apprentissages fondamentaux mais aussi de proposer de nombreux projets

⇒ Une équipe technique dynamique en charge de la cantine et du temps périscolaire

⇒ Un SIVOS à l'écoute de tous et une APE, qui nous assurent un soutien financier et que nous remercions chaleureusement

Au cours de cette année 2018/2019, de nombreuses activités ont été réalisées.

Des projets

*...Sportifs avec la collaboration de l'USEP 41

Pour les CM1, une initiation au golf avec une rencontre sportive à La Bosse avec l'école de Montoire. Les enfants s'y sont rendus à vélo après une préparation en amont avec des entraînements et l'encadrement des parents et grands-parents.



Pour les CM1 et CM2, une journée athlétisme en octobre à Vendôme et pour les autres classes de l'élémentaire une journée sport santé avec l'école de Mazangé au gymnase de Morée.

*...De classe transplantée

Pour les CM2, du 4 au 10 mars 2019, classe de neige à Combloux avec les élèves de Morée et de Droué. Grâce à la neige abondante, les enfants ont pu faire du ski alpin et de fond, de la luge, des raquettes, fabriquer un igloo, visiter une ferme et assister à la fabrication du reblochon et enfin découvrir la faune et la flore de montagne au Musée de la Nature Montagnarde.



*...De littérature

En juin 2019, dans le cadre du travail sur le roman historique, rencontre avec Irène Cohen Janca avec une classe de 6^{ème} au collège de Morée.

*...D'éco citoyenneté

Grâce à la collaboration de Perche Nature et de ValDem, les PS/GS ont réalisé un compost et les élèves de CM2 se sont rendus à l'usine d'incinération à Blois et à la déchetterie de Morée.

DES SORTIES

Pour les plus petits : Visite de la ferme de M. Samson à Lignièrès pour les PS/GS



Intercommunalité

celle de Lunay pour les PS/MS ou encore les jardins de Chaumont sur Loire (travail sur l'éveil des 5 sens) ou la commanderie d'Arville où les enfants ont fabriqué du papier et des gargouilles pour les GS/CP.



Puis, les enfants de la maternelle ont évolué sur des danses autour du printemps, des fleurs ou encore des Trois Petits Cochons ou du Petit Chaperon Rouge.

Ceux de l'élémentaire ont interprété des chants et dansé sur le thème de la cuisine.



DES DEPARTS

Pour les plus grands (du CE1 au CM2) un thème porteur : la musique et la cuisine avec une intervenante extérieure, Blandine Bécane. Ensemble, ils ont :

- * assisté à un concert pédagogique au Minotaure
- * réalisé une animation par classe qui a eu lieu les 3 et 4 juin dernier. Les parents ont été invités à regarder la prestation de leurs enfants mais aussi à participer à ce moment d'échange et de partage où la bonne humeur régnait.
- * visité l'atelier St Michel à Contres puis Max Vauché, un chocolatier, à Bracieux

LA FETE DE L'ECOLE

C'est sous des températures caniculaires qu'a eu lieu à Lignièrès la fête de l'école. Les maires ont remis aux 23 futurs collégiens un dictionnaire.



Au bout de 14 années passées à Pezou, Mme Quivogne a été nommée sur un poste d'adjointe maternelle à l'école Louis Pergaud à Vendôme. Nous la remercions pour les nombreux projets qui ont jalonné son passage dans notre école (musique, littérature...). Elle a eu en charge les Moyennes Sections mais aussi la Grande Section/CP.



Nous lui souhaitons bonne route et accueillons Mme Laure Guyader-Georges.

Nous tenons à remercier vivement le SIVOS et l'APE qui contribuent aux financements de diverses réalisations.

Chantal Bardeau, Directrice

Intercommunalité

Syndicat Scolaire (SIVOS)

La destination principale du SIVOS est d'assurer un cadre fonctionnel et humain au fonctionnement des activités de l'école La Loirelle.

De nombreux investissements, sous la houlette du Conseil Syndical, ont été réalisés cette année encore : réfection, agrandissement de salles de classes, sécurisation des accès, mise au standard des alarmes incendies, rénovation de l'espace de jeux.

Le personnel a fait aussi l'objet de nos attentions. Nous avons dû gérer le remplacement de personnels qualifiés, l'aménagement des temps de travail sur une semaine ramenée à 4 jours. Le renouvellement du contrat de transport scolaire doit aussi être fait en 2020.

Je remercie tous les membres du SIVOS, dont le mandat se termine cette année, pour leur assiduité ainsi que toutes les collaboratrices qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants.

Enfin, bien sûr, je rends hommage appuyé à toute l'équipe pédagogique, sous la responsabilité de Chantal Bardeau, dont le dévouement n'est plus à souligner et qui a rencontré une année bien tourmentée.

Le Président, Pierre Solon

Services périscolaires

Retrouver toutes les informations sur les services

[http://www.pezou.fr/vie-scolaire et périscolaire](http://www.pezou.fr/vie-scolaire-et-périscolaire)



L'Association de Parents d'Élèves Les 5 villages

L'Association des Parents d'élèves les 5 villages (APE les 5 villages) est une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école la Loirelle qui est le groupement scolaire des villages de Pezou Busloup, Lignièrès, Lisle, et Renay.

L'association permet de développer la communication entre parents et de soutenir financièrement les projets des enseignants et du personnel du syndicat scolaire.

Notre association est constituée de parents d'élèves bénévoles.

Voici les manifestations réalisées sur l'année scolaire 2018-2019 :

Le loto s'est déroulé le samedi 17 novembre 2018 dans la salle des fêtes de Pezou. Ce loto fut un succès et nous remercions toutes les entreprises qui nous ont offert des lots. Ce loto permet chaque année de financer la subvention que nous offrons pour la classe de neige des CM2.

Le 12 janvier 2019, pour la deuxième année consécutive, a été organisée une représentation théâtrale dans la salle Paul Martinet de Pezou en collaboration avec l'association « Musique Municipale de Lunay ». Cette association s'est occupée du spectacle mais aussi de la gestion de la caisse. Les bénévoles de l'APE ont mis en place les chaises et ils se sont occupés de la buvette qui proposait sandwiches et gâteaux faits maison. Le tiers des entrées a été reversé à l'APE ainsi que tous les bénéfices de la buvette.

Vente de viennoiseries pour livraison le dimanche matin du 24 mars 2019 : Il s'agissait de distribuer des viennoiseries au domicile des familles et habitants des 5 villages un dimanche matin. Les prospectus ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des 5 villages et par le biais du cahier de liaison des enfants. La préparation des sacs s'est faite rapidement ainsi que les livraisons

avec plusieurs binômes répartis dans les différents villages.

Vente de biscuits

Une vente de biscuits BIJOU a été organisée pour la première fois en mai 2019. La livraison s'est faite à la Bourgade de Lignièrès. Des membres de l'APE ont mis en sachet les commandes et tout a été déposé à l'école dans chaque classe pour une livraison aux enfants le lendemain matin.

Concours de gâteaux du dimanche 28 avril 2019

L'APE a pu bénéficier du prêt gratuit de la salle des fêtes de Renay. Et il a été organisé un après-midi de concours de gâteaux.

23 enfants de l'école ont participé et ont apporté leur gâteau.

Le jury, constitué d'un parent d'élève (pâtissier de métier), de deux élus et de Mme Sopena, a eu fort à faire pour déguster chaque gâteau et noter ceux-ci.



Il a fallu ensuite attendre la délibération du jury pour qu'enfin les gagnants puissent être récompensés.

Le concours a permis également des moments d'échange avec des parents qui ne connaissaient pas bien l'association.

Un livre de toutes les recettes a été élaboré et proposé à la vente aux parents.

FÊTE DE L'ÉCOLE du dimanche 30 juin 2019

La commune de Lignièrès a été favorable comme l'an passé pour accueillir cette fête. Cette journée demande le plus d'investissement de la part des parents. Tout le monde est sollicité pour le montage et le démontage, pour tenir la buvette, le stand de ventes de pâtisseries réalisées par des parents et surtout les stands de jeux pour les enfants.

La journée fut belle et chaude. Les enfants et leurs enseignants nous ont donné un superbe spectacle. Puis tous les enfants ont pu s'amuser dans les stands de jeux.

Pour finir, ils ont terminé la journée avec une grande bataille d'eau ! Comme chaque année, L'APE a attribué une subvention pour la classe de neige des CM2 et une autre subvention pour la coopérative scolaire.

Nous remercions tous les enseignants qui réalisent des projets pédagogiques toujours très appréciés et qui se sont beaucoup investis pour le spectacle de la fête de l'école que nos enfants n'oublieront pas.



Intercommunalité

L'Association de Parents d'Élèves Les 5 villages

Le vendredi 4 octobre 2019 s'est tenue l'assemblée générale de L'APE. Nous devions ensuite voter un nouveau bureau pour l'année scolaire 2019-2020. Mais il y a eu un nombre insuffisant de parents présents. Nous avons donc été obligés de renoncer à ce vote ce jour là.

Un réel besoin de renouvellement est toujours nécessaire pour que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui s'investissent et finissent par se décourager. De plus, La particularité de l'APE est que chaque année des parents quittent l'association naturellement puisque leur enfant part au collège ce qui oblige à un renouvellement permanent.

Nous avons donc proposé aux parents un autre moment pour voter un nouveau bureau.

Le mardi 15 octobre 2019 un nombre plus important de parents s'était déplacé pour soutenir l'APE. Malgré tout, il a été difficile de renouveler complètement le bureau car les parents présents étaient pour la plupart nouveaux et avaient besoin d'aide et de soutien avant de pouvoir s'investir en tant que responsable dans le bureau.

Il a été voté le bureau suivant pour l'année 2019-2020 :

Présidente : Sandrine Perrotin
Vice-Présidente : Karine Renard
Trésorier : Ludovic Billon
Vice-Trésorier : Gregory Bourreau
Secrétaire : Géraldine Obadia
Vice-secrétaire : Aurélie Deux-Barbier

Nous tenons également à indiquer que tous les maires des 5 villages ont toujours été à notre écoute sur nos différents projets ainsi que tout le personnel du SIVOS.

Merci aussi à toutes les personnes qui se sont investies lors de nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'APE les 5 Villages en consultant notre site :

<http://5villages.blogspot.fr>

La présidente

Tennis Club de la Vallée du Loir (Morée)

Rejoignez-nous sur les courts pendant les entraînements, en compétition ou juste pour du loisir !

Le TCVL-Morée, c'est une école de tennis (à partir de 6 ans) où les entraînements sont encadrés par Cyril Bourguoin, moniteur diplômé d'état. Les groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau. Les cours se déroulent, en extérieur ou au gymnase, durant les créneaux horaires suivants :

- Jeudi de 17h à 19h
- Samedi de 9h à 10h30h
- Samedi de 15h à 16h

Le club est représenté dans diverses compétitions pour tous : jeunes, seniors et vétérans.

Renseignements possibles, par téléphone auprès de
Sylvie Daviau au 06 76 55 90 78
ou de Cyril Bourguoin au 06 84 14 47 23
ou par mail tvclmoree@gmail.com



Le SCOT

Elaborer un schéma de cohérence territoriale (SCoT) c'est imaginer et préparer l'avenir du territoire

Depuis maintenant plus de deux ans d'étude, ce document stratégique prend forme. Avec le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), une des pièces du SCoT, les territoires du Grand Vendômois dessinent leur avenir pour les 20 prochaines années !

3 axes de travail pour un projet ambitieux et un territoire équilibré !

1. Développer des interactions avec les territoires voisins

Prendre place au sein des dynamiques régionales pour mieux en tirer parti.

L'intensification des échanges avec les territoires voisins et notamment les métropoles et agglomérations vise à encourager l'accueil d'équipements structurants de portée régionale.

Le territoire et notamment le pôle Vendômois a vocation à accueillir des équipements de formation supérieure, hospitalier, culturel. Les gares constituent des sites privilégiés de connexion et de renouveau urbain du territoire.

2. Faire de la ruralité du territoire un levier de développement

Valoriser le cadre de vie au bénéfice des habitants d'aujourd'hui et de demain.

La richesse des terroirs et des paysages des Territoires du Grand Vendômois constitue un levier fort pour un développement durable respectueux de l'identité locale.

Le projet soutient une ruralité active et dynamique contributrice de richesses pour le territoire : productions agricoles, énergies durables, loisirs et tourisme, bio matériaux, etc.

Améliorer la qualité de vie offerte par le territoire

Organiser la complémentarité entre les différents espaces du territoire.

L'amélioration de l'accès aux services, aux logements et aux emplois nécessite leur organisation cohérente et équilibrée à l'échelle du territoire.

Dans le cadre du SCoT il s'agit de concevoir le réseau de ville, bourgs et villages qui en offre le meilleur maillage de proximité et garantisse une véritable égalité des chances de développement pour tous les territoires du Vendômois.



Depuis plusieurs mois, les élus travaillent désormais à décliner ce projet d'aménagement dans un document réglementaire appelé « document d'orientations et d'objectifs ». Ce dernier devra être décliné par les communautés de communes du territoire, au travers notamment de leur plan local d'urbanisme.

Pour en savoir plus : <https://scottgv.wordpress.com>.

En parallèle et complément du SCoT, une démarche de diagnostic et de plan d'actions vient de commencer autour des problématiques de mobilités sur l'ensemble du Vendômois.

Services



Artisans & Commerçants de Pezou



Alimentation

Alimentation générale, épicerie, boucherie, dépôt boulangerie et gaz

Coccimarket

P. Ferreira

☎ 02 54 23 68 19

Place de l'Église

Lundi - samedi

8h30-12h30 & 15h30-19h30

Dimanche

8h30-12h30

✉ coccimarketpezou@laposte.net

Boulangerie Pâtisserie Traiteur/Snacking Au Fournil de Pezou

D. Vacher

☎ 02 54 23 40 27

14 rue de Vendôme

Lundi - dimanche :

5h-20h

Fermé mardi après-midi et mercredi

Coquillages Huîtres VENDEE ATLANTIQUE

Place de l'Église vendredi matin (Automne/Hiver)

Hôtel, Bar, Restaurant

Relais Routier Fontaine

S. Benkadoum

☎ / 📠 02 54 23 42 47

36 rue de Châteaudun

✉ letchik21@wanadoo.fr

Lundi - vendredi

5h30-23h

Fermé samedi-dimanche

🌐 <http://relais-fontaine.fr>

Maraîcher biologique

N. Gauthier

☎ 06 42 58 07 88

28 rue de Vendôme

✉ noel.gauthier@live.fr

🌐 Christmas Garden sur Facebook

Marché Libre du jeudi matin

Famille Desiles

☎ 02 37 98 80 20

Maraîcher

☎ 06 02 16 12 32

Marché de Vendôme le vendredi

voir page 34 « Transport à la demande »



Fleurs - Paysagiste

Paysagiste

N. Grossin

☎ 02 54 23 44 61

3 rue du Clos de la Thibaudière

Fleuriste

P. Grossin

9 rue du Clos de la Thibaudière ☎ 02 54 23 49 97

Mardi - samedi

9h-12h & 15h-18h30

Dimanche matin

9h30 - 12h30



Bien-Être et beauté



ZENALYA

F. Boutard

☎ 06 82 93 46 65

6 rue des Prés

✉ zenalya.flo@gmail.com

Sur rendez-vous

ESTIME & STYLE

A. Jannequin

☎ 06 60 43 08 50

3 allée des Chênes ✉ alexandrabeaute@hotmail.fr

Sur rendez-vous



Travaux Publics

JP. Lefèvre

☎ 02 54 23 69 56

21 route de la Vallée du Loir

☎ 02 54 23 65 86

✉ j.p-lefevre@wanadoo.fr

SJ TERRASSEMENT

☎ 06 30 91 41 60

J. Soucieux

✉ sjterrassement@orange.fr

5 rue Aubernage



Pension canine et féline



La Vallée des 4 pattes

A Huet

☎ 06 76 75 62 43

5 rue Aubernage

🌐 www.lavalleedes4pattes.fr

Bâtiment - Travaux - Aménagement Intérieur



ARCHITECTE D'INTERIEUR - MAITRE D'ŒUVRE - DECORATION

S. Cartereau ☎ 02 54 23 66 60
 4 avenue de la Gare ☎ 06 63 44 58 30
 ✉ adapt-access@orange.fr
 🌐 www.adapt-acces.fr
 Lundi - samedi sur rendez-vous

Le Chauffage Vendômois

L. Rousseau ☎ 06 19 44 24 05
 9 rue de l'Abreuvoir

Tcm41

5 allée des Pins ☎ 02 54 89 55 68
 ☎ 06 60 05 37 99

BROCANTE

J.C. Marais ☎ 02 54 23 61 95
 11 rue de Vendôme 10h-12h & 15h-20h

MENUISIER FABRICANT POSEUR BOIS/ALUMINIUM/PVC (RGE 2016)

E. Desbureaux ☎ / 📠 02 54 23 61 86
 3 route de Busloup ✉ desbureaux.eric@wanadoo.fr
 🌐 www.desbureaux-eric.fr
 Lundi - jeudi 8h-12h & 13h30-18h
 Vendredi 8h-12h

CHARPENTE - COUVERTURE

Ets Fafin
G. Fafin ☎ 02 54 23 41 42
 19 route de Busloup ☎ 02 54 85 00 01
 ✉ gilles.fafin@wanadoo.fr
 🌐 www.fafin-couverture.fr

METALLERIE SERRURERIE

J. Bolton ☎ 06 50 16 15 74
 10 rue de Paris ✉ jbcouverture41@gmail.com

Bois Metal41

B. Bois ☎ 06 19 87 27 70
 5 rue du Clos de l'Huye ✉ boismet41@gmail.com
 Lundi - vendredi 8h-18h
 Samedi 8h-12h

CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE ÉLECTRICITÉ

SARL. Entreprise Roger ☎ 02 54 23 40 47
P. Roger ✉ sarl-roger@wanadoo.fr
 7 rue du Perche 🌐 entreprise-roger-41.com

PEINTRE

D. Hervet ☎ 06 11 63 08 76
 6 rue du Ruet

Mécanique



MECANIQUE AUTO-VENTE VEHICULES

SARL AutoRepar ☎ 02 54 23 40 15
D. Chevereau et A. Péan ☎ 02 54 23 62 38
 2 rue de la Bardinière ✉ autorepar41@hotmail.fr
 Mardi 8h-12h & 14h-18h
 Mercredi - vendredi 8h-12h & 14h-18h
 Samedi 8h-12h

VENTE ET REPARATION MATERIELS AGRICOLES ET MOTOCULTURES

SARL Lisle Agri Service
J.P. Deschambres ☎ 02 54 23 60 48
 Rue de la Varenne ☎ 02 54 23 62 62
 ✉ info@lisle-agri-service.com
 Lundi - vendredi 8h-12h & 14h-18h
 Samedi 8h-12h



Travaux Forestiers



VENTE BOIS DE CHAUFFAGE

Allais Bois Energie ☎ 02 54 23 63 07
A. Allais ☎ 06 18 01 58 16
 ✉ allaisboisenergie@gmail.com

DÉBARDAGE - NETTOYAGE DE RIVIÈRE

F. Brosse ☎ 02 54 23 41 14
 6 Les Grouais ✉ frederic.brossedebardage@orange.fr

Services



Services de Pezou

Santé



MEDECINE GENERALE

C. Bussereau

38 rue de Paris
Lundi - samedi
Sur rendez-vous

☎ 02 54 23 40 38
☎ 02 54 23 61 14

KINESITHERAPEUTE

C. Piver

3 rue du Pont
Sur rendez-vous

☎ 02 54 23 44 13

INFIRMIERES LIBERALES

S.C.P. Ronçay / Crosnier / Branchereau / Mureau / Nivet

5 rue du Pont
Tous les jours sur rendez-vous

☎ 02 54 23 48 75

PHARMACIE

G. Hermelin

2 bis avenue de la Gare
Lundi - samedi
Mercredi après midi & dimanche

☎ 02 54 23 68 68
9h-12h30 & 14h15-19h
Fermé



Transports privés

Colis Services 41 Ludovic et Loïc Roger

7 rue de Châteaudun
Fontaine
24h/24 du lundi au samedi

☎ 06 77 16 26 22
ou 05 45 21 83 25
colisservices41@orange.fr

Taxi du Lagon S. Jannequin

14 rue du Tertre
7 jours sur 7 et 24h/24h

☎ 06 60 06 45 69
taxi.jannequin@orange.fr



La Poste

Relais La Poste de Pezou

15 rue de Vendôme
Lundi
Mardi à vendredi
Samedi

☎ 02 54 23 49 78
9h-12h
9h-12h & 15h-18h
9h-11h & 15h-18h

Tabac Presse Loto PMU



C. Roy

15 rue de Vendôme
Lundi
Mardi au samedi
Dimanche

☎ 02 54 23 49 78
7h-12h30
7h-12h30 & 15h-19h30
9h-12h30

Presse



La Nouvelle République

24 rue Poterie
41100 Vendôme

☎ 02 54 77 06 10
www.lanouvellerepublique.fr

Le Petit Vendômois

53 rue du Change
41100 Vendôme

☎ 02 54 72 91 33
lepetitvendomois@wanadoo.fr



POMPIERS

3 rue du Gratteloup

☎ 18 ou 112

Urgences ... 112



GENDARMERIE NATIONALE

67 rue de Vendôme
☎ 02 54 23 16 30

☎ 17 ou 112

Administrations



Caisse d'Allocations Familiales

Rue du Colonel Fabien
41100 Vendôme ☎ 02 54 77 11 58

Lundi 13h30-18h
Sur rendez-vous uniquement

Mardi - vendredi
8h30-12h & 13h15-18h

Sans rendez-vous
9h15-12h & 13h15-16h15

Pôle Emploi Centre

☎ 39 49
🌐 www.pole-emploi.fr

Centre des Finances Publiques de Morée (Trésorerie)

Rue Georges Domengie
41160 Morée ☎ 02 54 82 60 10

Lundi - vendredi 9h-12h15

Services des Impôts aux Particuliers

120, boulevard Kennedy
41106 Vendôme Cedex ☎ 02 54 23 15 15
✉ sip.vendome@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi - vendredi
8h45-12h & 13h30-16h15

Préfecture de Loir-et-Cher

Place de la République
B.P. 40299
41006 Blois Cedex ☎ 02 54 70 41 41
☎ 02 54 78 14 69

✉ pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr
🌐 http://www.loir-et-cher.gouv.fr

Lundi - vendredi
9h - 12h & 13h30 - 16h.

Conseil Départemental

Hôtel du Département
Place de la République
41020 Blois ☎ 02 54 58 41 41
✉ conseil-general@cg41.fr
🌐 http://www.le-loir-et-cher.fr/



Caisses d'Assurances Maladie



Caisse primaire d'assurance maladie de Vendôme

60 avenue Gérard Yvon ☎ 3646
41100 Vendôme
Accueil téléphonique 8h30 à 17h30

Mutualité Sociale Agricole

390 boulevard Roosevelt
41100 Vendôme
Accueil sur rendez-vous ☎ 02 54 44 87 87



Permanence parlementaire

Pascal BRINDEAU, député

8, rue Saulnerie ☎ 02 54 89 01 72
41100 Vendôme
✉ pascalbrindeau.depute41@gmail.com

Ouverture au public
Mardi et jeudi 9h30 / 12H & 14h / 17h
vendredi 8h30 / 14h

Services d'aide à domicile



ADMR Association locale de Fréteval

2 rue de la Gare ☎ 02 54 89 77 00
41160 Fréteval

Autres associations agréées par le Conseil Départemental

Place de la République ☎ 02 54 58 41 41
41020 Blois 🌐 www.le-loir-et-cher.fr

Services



Transports publics

Transport à la demande

En quoi consiste le transport à la demande ?

Son principe est simple : un véhicule vient vous chercher à domicile pour vous conduire à l'une des destinations fixes prédéfinies par la collectivité.

• Mercredi après-midi pour le cinéma rue Darreau à Vendôme, **arrivée à destination à 15h15, départ à 18h**

• Mercredi après-midi pour la Médiathèque à Fréteval, **arrivée à destination à 14h45 et départ à 17h**

• Vendredi matin, pour la Place Saint Martin à Vendôme, **arrivée à destination à 9h30 et départ à 11h30**

Comment réserver ?

En appelant la centrale de réservation au  02 18 21 21 63 au plus tard à midi la veille de votre déplacement.

Tarifs

2 € le trajet à acquitter auprès du transporteur

REMI (réseau de mobilité interurbaine) ligne 20

Services des lignes régulières du Conseil Régional, le car s'arrête avenue de la Gare. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées

Tarifs

- ticket à l'unité : 2 €
- carnet de 10 tickets : 18 €
- abonnement mensuel : 49 €

Des formulaires de demande de carte d'abonnement sont disponibles à la mairie.

 www.remi-centrevaldeloire.fr

TER Centre

 **0 800 83 59 23**

(appel gratuit depuis un poste fixe).

Les horaires sont affichés à la gare, à l'accès du quai et sur le totem d'arrêt de car.

 <https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>



Autres informations utiles

Restaurants du Cœur

22 avenue Georges Clemenceau  02 54 77 94 09
41100 Vendôme  restosducoeur@orange.fr

Secours Catholique

112 faubourg Chartrain  02 54 77 89 90
41100 Vendôme

Secours Populaire

21 rue Darreau  06 80 70 97 44
41100 Vendôme

Vestiboutique de la Croix Rouge

21 rue du Commandant Verrier  www.croix-rouge.fr
41100 Vendôme  02 54 77 06 78
mercredi 14h à 17h
samedi 9h à 12h

Boutique Frip'Art et Recyclerie

52-54 rue de Courtiras
41100 Vendôme
mardi au samedi 9h - 12h et 14h - 18h30

Société Protectrice des Animaux (SPA)

Les Grandes Bretonnières  02 54 23 08 37
41160 Morée

EFS Vendôme - Collecte de sang

62 avenue Gérard Yvon  02 54 77 22 66
41100 Vendôme  06 88 36 44 43
 adsb.vendome@wanadoo.fr

Lundi matin 8h à 11h30
Ou sur rendez-vous, www.resadon.fr/

Récupération d'essaims d'abeilles

Dominique Bardeau à Azé :  02 54 72 02 59
André Broisin à Busloup :  02 54 23 67 64
Xavier Gestin à Naveil :  02 54 73 23 03
Pierre Mercier à Saint-Ouen :  02 54 77 51 61
Paco Monné
à La Chapelle Enchérie  02 54 77 18 10

Désinsectisation (Puces)

Pages jaunes de l'annuaire Rubrique désinfection, dératisation **Richard Collinet**  06 62 01 05 58
41120 Cellettes

Destruction des nids de guêpes, abeilles, frelons

Sain et Sauf  06 21 30 84 36
 tony@sain-et-sauf.com

S.O.S. ABEILLES 41

134 rue des Champlés  02 54 73 16 14
41100 Vendôme  06 15 91 10 89

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Berry Touraine



Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Le conciliateur de justice



Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

• **Ses compétences** Le conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).

• **Sa mission** Si les personnes en litige se présentent spontanément, le conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit. Il peut aussi recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant sur les lieux de l'affaire

ou en procédant, sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...). De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations. Il est également incompétent pour traiter les litiges relevant du droit du travail.

Permanences des conciliateurs du Canton de Morée

Mairie de Morée  02 54 89 15 15
28 rue des Prés
41160 Morée  conciljustice41@orange.fr

Daniel Gazal dernier lundi du mois de 9h-11h
Sur rendez-vous uniquement

Délégués du Défenseur des Droits pour le Loir-et-Cher



Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Préfecture de Loir-et-Cher

Dominique Blot
1 place de la République
41000 Blois
Permanence

 02 54 81 54 35
 02 54 81 54 06
mardi toute la journée

Maison de justice et du droit de Blois

Françoise Marie
3 place Lorjou
41000 Blois
Permanence

 02 54 45 16 16
mercredi toute la journée



Buvette de la fête foraine

Pour les petits



Spectacle de Jaoset d'Lainti

ou les grands



Chasse aux œufs



Théâtre

en loisirs ou plus sportif



Concentr'moto



Trail des Grenouilles en nocturne



1^{ère} partie de pétanque



La fête champêtre



Téléthon



Bourse aux jouets

En intérieur ou dehors



Le vide grenier

Les associations animent notre quotidien

Merci à tous les bénévoles